

patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [*Recherche*](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Lieux](#)
4. [Kervénanec - Le Ter - Lanveur](#)
5. [Kermélo : rues](#)
6. Kermélo (impasse de)

Kermélo (impasse de)



Impasse Pierre de Kermélo

Située dans le quartier de Kermélo, l'impasse de Kermélo débouche sur la rue de Kermélo.

Kermélo, ancienne terre faisant partie du prieuré de Saint-Michel des Montagnes (Kergrois, Kerollé, Kerrivalan, Kermélo, Kervenanec, Kerdiret, Quilizoy, Kerblaisy, Kerhiliou, Kerguelen et Bourhic), est détaché au profit du domaine royal par Henri III au XVI^e siècle. La maison de Kermélo et le village dépendant sont aliénés à Pierre Riou en 1577. Son petit-fils Nicolas Riou du Roz, par acte du 27 septembre 1649 se voit consentir par le prieuré, la baillée de leurs droits fonciers avec en échange pour lui, l'entretien des chapelles, de la maison des Montagnes et la rétribution de l'écclesiastique qui dessert les deux chapelles Saint-Christophe et Saint-Michel. Malgré cela, il n'attend pas la fin de l'année pour dévaster la propriété. Il coupe les arbres, démolit les chapelles de Saint-Nicolas, de Saint-Gabriel et de Notre-Dame de Plascaër. Les pierres de Notre-Dame du Plascaër et de Saint-Gabriel sont transportées par bateaux au manoir du Plessix en Caudan (Lanester) pour construire des écuries sur les terres de son frère Guillaume, alors que les pierres de Saint-Nicolas lui servent à édifier un moulin à vent sur les terres de Kermélo. En 1650, la chapelle Saint-Michel, délabrée, est murée. La Croix du Prieur, le calvaire du prieuré est aussi en ruine. Les Oratariens, qui craignent cette famille puissante par ses alliances et sa fortune, finissent par intenter en 1652, un procès contre lui devant la sénéchaussée d'Hennebont. Dix-huit ans de procès, avec enfin une enquête le 7 mars 1671. Le 29 août 1671, il est condamné à payer des dommages et intérêts pour dégâts et dégradations et les contrats de 1649 sont résiliés.

Le manoir de Kermélo reste dans la famille Riou (jusqu'au XVIII^e siècle. Le 28 juin 1765, les terres passent à la famille Villéon en la personne de François Clément Audouyn (sieur de Villéon). Par la suite, les propriétaires sont Briote et Henry. Ce territoire situé sur la commune de Ploemeur est rattaché à Lorient le 1^{er} octobre 1947. Son nom est devenu le nom du quartier. Le manoir de Kermélo est rasé en 1966.

Pierre Élie Léger de Kermélo, lieutenant-colonel, garde-côte, prend en 1738, le commandement de la milice garde-côte (quatre compagnies) de la capitainerie de Lorient. À compter du 19 novembre 1724 et à priori jusqu'au 19 janvier 1727, il est élu syndic de la paroisse Saint-Louis à Lorient, à la demande de la population, pour faire office de maire et syndic et avec les juges de police, toutes les autres fonctions ordinaires pour les affaires du Roi. En effet, la Fabrique de la paroisse gère alors également les affaires civiles du dit Lorient, le corps de ville n'étant pas encore créé.

Son père, Nicolas Léger, écuyer est commissaire général garde-côte de la capitainerie de Lorient. Son frère, Nicolas léger sieur de Kermélo décède le 16 avril 1723 à l'âge de 22 ans. Le 6 décembre 1732, il baille un terrain à Joseph Couponay et à son épouse Henriette Lequesne, rue Léger face à la rue du Puits et à la nouvelle rue qui est percée pour faciliter l'accès à l'église Saint-Louis (à l'angle de l'actuelle rue Gaigneux et de la rue maréchal Foch). Il est propriétaire des terrains sur lesquels la rue a été ouverte. La maison de la famille Léger qui donne alors son nom à la rue, formait l'angle de l'actuelle rue Jules Le Grand et de la rue Georges Gaigneux. Elle a été construite suivant un contrat passé entre Pierre Dondel et Nicolas Léger en 1700. Ces terres données au sieur Léger représentent quasiment tout l'îlot compris entre les rues Jules Le Grand, Gaigneux, Foch et de Saint-Pierre. Il morcèle la concession qui permet alors le versement de rentes financières ou convenançières aux héritiers Léger.

Pierre Élie Léger sieur de Kermélo est fait chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1738. Il décède à Lorient le 1^{er} août 1745 à Lorient à l'âge de 52 ans, dans la maison Léger de l'intramuros. N'ayant pas d'enfants, la succession revient à des collatéraux.

Appellation donnée par [délibération du conseil municipal du 31 octobre 1959](#).



Horaires d'ouverture

Hôtel Gabriel

Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.

Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)